DROIT DES AFFAIRES

Sociétés cotées : situer le cadre réglementaire, gouverner et informer le marché

Travailler pour une société cotée suppose un cadre plus exigeant que celui des sociétés fermées. L'information donnée au marché obéit à des règles propres, les opérations sur titres supposent des formalités particulières et les organes sociaux fonctionnent sous le regard des actionnaires et du régulateur. Les collaborateurs découvrent souvent ces contraintes au moment où elles s'imposent. Cette journée donne une vue d'ensemble ordonnée. Le participant situe les acteurs et les sources applicables, comprend l'organisation de la gouvernance et des comités, identifie les obligations d'information périodique et permanente et repère les situations qui appellent une vigilance particulière.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 110 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Juristes récemment affectés aux sociétés cotées ainsi que collaborateurs des directions financières de la communication et du secrétariat général.

PRÉREQUIS
Connaissances de base en droit des sociétés

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Situer les acteurs et les sources qui encadrent une société cotée
- Décrire la composition et le rôle des organes sociaux et des comités spécialisés
- Identifier les obligations d'information périodique et permanente
- Repérer les opérations sur titres soumises à des formalités particulières
- Détecter les situations d'abus de marché appelant une vigilance

03 Programme détaillé

M1 Cadre et acteurs de la cotation

- Comprendre qui contrôle quoi
- Marchés réglementés et systèmes multilatéraux de négociation
- Rôle du régulateur et des entreprises de marché
- Sources applicables et articulation avec le droit des sociétés
- Conséquences de l'admission sur la vie sociale
- À retenir : L'admission aux négociations crée des obligations permanentes qui ne s'interrompent pas entre deux assemblées.

M2 Gouvernance et organes sociaux

- Faire fonctionner le conseil
- Composition du conseil et indépendance des membres
- Comités spécialisés et répartition des travaux
- Conventions réglementées et conflits d'intérêts
- Rémunération des dirigeants et vote des actionnaires
- Préparation et tenue de l'assemblée générale
- Cas pratique : Les participants examinent l'ordre du jour d'un conseil et repèrent les points appelant une procédure particulière.

M3 Information du marché et opérations

- Communiquer sans créer de risque
- Information périodique et information permanente
- Traitement de l'information privilégiée et report de publication
- Déclarations de franchissement de seuils et opérations des dirigeants
- Opérations sur le capital et offres publiques
- Mise en situation : Un projet d'annonce est soumis aux participants qui décident du moment et du canal de publication.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 110 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr